

Les Autoreprésentants  
d'Ille-et-Vilaine



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Bretagne : les acteurs de la santé, des solidarités et de l'investissement social veulent peser sur les pouvoirs publics

Le 12 juin 2025, sur le campus Askoria Rennes, des responsables bretons d'établissements et services du secteur social, médico-social et sanitaire privé non lucratif, des organisations syndicales de salariés, des représentants des personnes concernées et de leurs familles se sont réunis pour alerter les pouvoirs publics de la dégradation de l'accompagnement des personnes fragiles et vulnérables. Le Collectif entend également peser sur les élections à venir.

Pour la première fois en Bretagne, des représentants des organisations gestionnaires d'établissements et services, des mouvements et unions du secteur social, médico-social et sanitaire privé non lucratif breton (sous la bannière de Soli-Ker Breizh), ainsi que des représentants des personnes concernées (patients, personnes en situation de handicap, personnes en situation d'exclusion, protection de l'enfance...), de leurs aidants et familles, et des représentants d'organisations syndicales de salariés se sont mobilisés, jeudi 12 juin, à Askoria Rennes, pour porter un message commun aux pouvoirs publics :

**« Nous refusons la dégradation de l'accompagnement des personnes fragiles et vulnérables sur le territoire et demandons une politique publique à la hauteur des besoins. »**

Ce message unitaire, lu par Joël GORON, Président de l'URIOPSS Bretagne, repose sur un constat partagé. En Bretagne, les acteurs de la santé, des solidarités et de l'investissement social soutiennent près d'un habitant sur quatre. Mais beaucoup n'ont déjà plus les moyens humains et financiers de fonctionner.

Loin de se résigner, le collectif souhaite peser sur les politiques publiques actuelles. **Et à l'approche des élections à venir, les acteurs interpellent les futurs candidats.** « *Quelle est leur vision politique de la santé, des solidarités et de l'investissement social ? Que défendront-ils lorsqu'ils seront élus ?* », lance Matthieu THIEBAULT, animateur du consortium interfédéral Soli-Ker Breizh.

« *Il est nécessaire de dépasser nos responsabilités habituelles, d'unir nos forces militantes, et d'éveiller les consciences* », complètent les organisations syndicales CFTD et CFTC. *Notre secteur participe au service public, avec richesse. Sans les associations, les fondations, les établissements*

*mutualistes et l'ensemble des salariés qui s'y engagent, ce sont les personnes les plus fragiles qui resteront sur les côtés de notre société. Face à cette perspective insupportable, il faut agir sur les financements de notre secteur en faveur de la qualité de l'accompagnement, mais aussi en faveur d'une vraie reconnaissance de nos emplois, des rémunérations, de l'attractivité des métiers. »*

Dans la salle, les témoignages de personnes et de responsables de structures affluent.

**« En Ille-et-Vilaine, il manque 1 200 places pour les enfants handicapés, dont 500 en Institut Médico-Éducatif (IME),** témoigne Françoise THOUVENOT, Présidente du Collectif Handicaps 35. *Beaucoup de familles sont laissées sans solution, ce qui entraîne souvent leur fragilisation sociale. Certains sont contraints d'arrêter de travailler ».*

*« Je vis dans une structure de 49 résidents, et un matin, il n'y avait que trois professionnels pour nous lever »,* ajoute Baptiste CHISTEL, pour APF France handicap. *« En Établissement et service d'accompagnement par le travail (ESAT),* poursuit Stéphane PRIDO, membre de l'Association des Autoreprésentants d'Ille-et-Vilaine, *l'accompagnement et les financements se dégradent. »*

Les représentants de jeunes adultes ayant une expérience personnelle de la protection de l'enfance (Association ADEPAPE REPAIRS ! 35), et les professionnels du secteur, indiquent que *« 700 à 750 jeunes de la région sont considérés comme en danger dans leurs familles. Ils devraient être protégés (500 en structure et 250 par des mesures d'accompagnement à domicile non exécutées) et ne le sont pas, faute de moyens. C'est inacceptable. »*

Dans le secteur de l'aide et accompagnement à domicile, **ce sont environ 10% des personnes qui devraient bénéficier d'une aide, et qui ne sont pas accompagnées.** *« Cela a pour conséquence au moindre problème à domicile d'engorger les hôpitaux, les urgences,* précise Benoît Gauthier, pour UNA Bretagne. *C'est vraiment une chaîne qui ne fonctionne pas. »*

Daniel Delaveau, président de la FAS Bretagne rappelle que *« le taux de pauvreté en Bretagne est de 11,2%. Il est certes inférieur à la moyenne nationale, mais cela représente tout de même 350 000 personnes ! Dans ce contexte, les demandes d'hébergement en Ille-et-Vilaine ont augmenté de 25% entre 2023 et 2024, et de 39% dans les Côtes-d'Armor. Le taux de réponse au 115 est en moyenne de 22%. Cela signifie que 80 % des personnes sans-abri n'ont pas de réponse positive. Sans compter ceux qui, découragés, n'appellent pas. »*

**Sur la base de ces témoignages évoquant « une situation catastrophique qui ne doit pas empirer », ces acteurs demandent, aujourd'hui et demain, des moyens à la hauteur des besoins des personnes.** Porteurs d'un message politique plus large, **l'ensemble des acteurs du Collectif réaffirment leur engagement pour le maintien d'une République sociale, unie et solidaire à l'égard des personnes fragiles ou vulnérables.** En ce sens, le Collectif va désormais préparer un nouveau temps fort, qui aura lieu le vendredi 28 novembre 2025. Il associera l'ensemble des acteurs et partenaires du secteur qui le souhaitent. Il s'agira de chercher à construire en Bretagne un autre projet politique pour la santé, les solidarités et l'investissement social de demain, au service des plus vulnérables et de leurs parcours.

### **A propos des Autoreprésentants d'Ille-et-Vilaine :**

Les **Autoreprésentants d'Ille-et-Vilaine** sont un groupe de personnes en situation de handicap soutenus par l'Adapei 35. L'objectif est qu'ils représentent les personnes en situation de handicap auprès du milieu protégé et du tout public à travers diverses interventions. Ils s'adressent également aux personnes en situation de handicap et se déplacent dans différents établissements de l'Adapei 35 pour les sensibiliser à leurs actions.

### **A propos du Collectif Handicaps 35 :**

Le **Collectif Handicaps 35** - association Loi 1901, créée en 2000, regroupe 50 associations adhérentes de toutes familles de handicap, 12 groupes de travail, 180 bénévoles, qui militent pour :

- une réponse aux besoins de chacun : la compensation,
- la possibilité de choisir son mode de vie : l'accessibilité universelle,
- être citoyen dans la cité et force de proposition pour les politiques publiques : la citoyenneté.

Les bénévoles sont en situation de handicap ou vivent en proximité du handicap (parents, aidants).

Nos 12 groupes de travail thématiques et complémentaires défendent quotidiennement des missions essentielles du Collectif Handicaps 35 pour une intégration réelle de toutes les personnes en situation de handicap en Ille-et-Vilaine et le droit à l'autodétermination.

Nous sommes une voix collective et unique vis-à-vis de toutes les institutions et dans toutes les commissions consultatives et décisionnaires de la politique du handicap en lien direct avec le Collectif Handicaps national.

### **A propos du Conseil Régional des Personnes Accueillies (CRPA) Bretagne :**

Le **Conseil Régional des Personnes Accueillies (CRPA)** est une instance de participation inter-associative officialisée et légitimée par décret du 26 octobre 2016, qui favorise la prise en compte de la parole des personnes accompagnées, accueillies ou l'ayant été, par le dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des personnes sans domicile, en s'appuyant sur leur expertise du vécu, dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques qui les concernent.

### **A propos de la CFDT Santé Sociaux de Bretagne :**

L'**Union Professionnelle Régionale CFDT Santé-Sociaux de Bretagne** réunit les Syndicats CFDT Santé-Sociaux des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille et Vilaine et du Morbihan. Cette organisation régionale est une structure de partage d'informations et de coordination des actions des Syndicats ainsi qu'un lieu d'échange pour des prises de décisions politiques sur les sujets tant économiques que sociétaux.

### **A propos de la CFTC Santé Sociaux de Bretagne :**

Le syndicat **CFTC Santé Sociaux de Bretagne** regroupe des salariés des secteurs de la santé, du social et du médico-social en région Bretagne. Il défend les valeurs de bien commun, de subsidiarité et de juste rémunération, dans le respect des personnes et des spécificités de chaque établissement.

### **A propos de ADEPAPE REPAIRS! 35 :**

Fondée en 2023 par de jeunes adultes ayant une expérience personnelle de la protection de l'enfance, **ADEPAPE REPAIRS! 35** est une lueur d'espoir pour les personnes en difficulté. L'organisation s'attaque aux statistiques alarmantes indiquant que les contraintes financières conduisent souvent à une sortie brutale du système de protection de l'enfance, ce qui entraîne un nombre important de sans-abri issus de ce milieu. ADEPAPE REPAIRS! 35 utilise des stratégies de soutien par les pairs pour aider les jeunes à se réapproprier leur histoire et à s'orienter vers l'âge adulte. Parmi ses principales initiatives figurent des repas partagés, des formations professionnelles pour un meilleur accompagnement des jeunes, un accompagnement personnalisé et une éducation aux droits. ADEPAPE REPAIRS! 35 milite pour des changements systémiques au sein de la protection de l'enfance.

### **A propos de Soli-Ker Breizh :**

Le Consortium **Soli-Ker Breizh** regroupe, de manière unique en France, 12 fédérations et unions représentatives du secteur social, médico-social et sanitaire privé non lucratif breton.

Dans un esprit pro-actif et coopératif, Soli-Ker Breizh s'est fixé les missions principales suivantes :

- Représenter et promouvoir, de façon collective et concertée, le secteur privé non lucratif breton de la santé et des solidarités ;
- Alerter collectivement et d'une seule voix les pouvoirs publics, ainsi que le grand public, sur les enjeux liés à l'attractivité et plus largement à la reconnaissance des métiers du secteur ;
- Être l'interlocuteur privilégié des partenaires institutionnels sur les sujets partagés au sein de Soli-Ker Breizh, afin de co-construire une stratégie régionale « attractivité » ;
- S'engager sur la mise en œuvre d'actions prioritaires, au préalable collectivement définies.

**Soli-Ker Breizh est composé de :** *ADEDOM Bretagne, APF France Handicap, CNAPE Bretagne, FAS Bretagne, FEHAP Bretagne, FISAF Bretagne, FNAT Bretagne, Mutualité Française Bretagne, Nexem DR Bretagne, UNA Bretagne, UNAPEI Bretagne et URIOPSS Bretagne.*

#### **Le secteur social, médico-social et sanitaire privé non lucratif en Bretagne**

**1 200 établissements et services pour personnes âgées, en situation de handicap, de pauvreté, d'exclusion, migrants, mineurs ou majeurs, petite enfance, usagers d'établissements sanitaires, de psychiatrie, etc.**

**Près de 70 000 salariés  
(plus de 5 % de l'emploi salarié régional)**

**1 Breton sur 4 est concerné  
chaque année par notre action**

Sources : OPCO Santé (données 2022) - Uniformation (données 2021)